

## Ensemble pastoral de l'île de Ré

### Compte rendu de la réunion du conseil pastoral du 6 janvier 2022

Participants : voir feuille de présence jointe

Animatrice : Annick Nony

#### **1 - Comment ressentez-vous personnellement l'appel à participer au synode romain et quelles ont été les réactions des personnes que vous avez contactées ?**

Les membres du conseil pastoral présent se sont pratiquement tous déclarés très intéressés par la participation au synode romain, à l'exception de Martine Borit qui émet quelques réserves eu égard aux charges qui sont les siennes et au fait que beaucoup d'activités entamées précédemment par l'ensemble pastoral ont tourné court.

Nombre d'entre eux avouent que les tenants et aboutissants de cette initiative sont encore un peu nébuleux et souhaitent une clarification sur les objectifs.

C'est ce qui explique au moins partiellement que l'appel lancé aux fidèles n'a rencontré qu'un écho limité, certains ayant du mal à démêler le synode romain de la démarche synodale diocésaine.

Quelques-uns se sont cependant inscrits pour participer.

Geneviève Berthomès assure pourtant qu'une bonne partie (5 au moins) de son équipe rassemblée autour de la démarche diocésaine devrait être volontaire.

A l'opposé, Martine Borit estime qu'à La Couarde, les paroissiens sont démotivés d'autant qu'il existe une fracture « entre ceux qui veulent aller de l'avant et ceux qui veulent revenir en arrière ».

Un besoin unanime se manifeste, celui de clarifier ce que doit être le synode romain.

#### **2 - Le synode romain : de quoi s'agit-il ?**

Le Père Samoride, partant d'un document élaboré par le diocèse de Toulouse, s'emploie à apporter les clarifications souhaitées.

Il faut bien se rendre compte qu'on entre dans une démarche nouvelle. Ce n'était pas l'habitude de l'Église catholique jusqu'ici de demander l'avis des chrétiens de base.

Avec Vatican II, bien sûr, les choses ont évolué mais certains ne veulent pas entrer dans cette démarche parce qu'ils estiment que seuls les clercs ont le droit de s'exprimer.

La constitution apostolique « *Episcopalis Communio* » du Pape François est à la source du changement actuel de méthode.

Quelques commentaires sur les objectifs du synode :

- il va être nécessaire de discerner le cheminement de l'Esprit,
- le processus adopté rejoint celui de la démarche synodale diocésaine,
- on peut considérer que la création et la manière de comprendre les équipes pastorales dans le diocèse de La Rochelle font de Monseigneur Housset un précurseur,
- il y a des progrès à faire dans les relations avec les autres communautés chrétiennes (par exemple, les protestants n'ont pas été informés des causeries sur la cantate de l'Avent de Bach - Commentaire de Françoise Fruchard : « Elles n'ont pas intéressé les catholiques non plus ! »).

Quant au contexte dans lequel va se dérouler ce synode, il faut bien connaître l'Histoire de l'Église et notre contexte très français. Il faut savoir aller au-delà.

Au total, il ne faut pas attendre trop de ce synode pour ne pas être déçu, mais l'idée est extraordinaire, même si certains ne veulent pas suivre parce qu'ils ignorent qu'il y a deux sacerdoces :

- le sacerdoce baptismal qui est celui de tous les baptisés,
- le sacerdoce ordonné.

Jean-Pierre Neveur suggère de relancer l'appel maintenant que le conseil pastoral a bien compris.

Le Père Cottereau conclut que puisque le Pape interpelle le peuple de Dieu, l'ensemble pastoral pourra y apporter sa goutte d'eau.

### **3 - Organisation**

Un premier recensement indique que 19 fidèles au moins seraient inscrits sous réserve de confirmation à La Flotte, de précision par La Couarde et de renseignement par les paroisses absentes (Le Bois, Sainte-Marie, Loix).

Une première liste nominative comportant les adresses électroniques est remise à Annick Nony.

***Il est demandé aux membres du conseil pastoral d'adresser à Annick Nony les adresses électroniques manquantes et les modifications ou compléments de la liste initiale avant le jeudi 13 janvier 2022.***

Après débat, **il est décidé que :**

- |   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>l'équipe pastorale sera en charge de conduire la démarche,</b></li><li>- <b>elle interrogera les volontaires en leur demandant de choisir les deux thèmes dans lesquels ils souhaitent s'investir,</b></li><li>- <b>à partir de ces choix plusieurs équipes seront formées et il leur sera demandé de tenir au moins deux réunions avant le 15 mars afin d'élaborer des propositions.</b></li><li>- <b>Ces conclusions seront adressées au diocèse et au Père Cottereau.</b></li></ul> |
|---|

### **4 - Questions diverses**

#### **41 - Démarche synodale diocésaine**

Geneviève Palvadeau et Michel Fruchard font le point de cette démarche :

15 équipes fraternelles représentant 120 participants se sont constituées et ont participé à la première étape de la démarche.

A ce jour, il manque aux référents quelques renseignements pour avoir une vue exacte de la situation, notamment sur l'inscription et le dépôt des comptes rendus auprès du diocèse.

Quelques rares équipes sont en retard par rapport au calendrier fixé par le diocèse.

Le rassemblement diocésain prévu le 15 janvier a été annulé du fait de la situation sanitaire. Il devrait être remplacé par une visioconférence dont on ignore les modalités pour l'instant.

Béatrice Sabran signale que son équipe se retrouve avec enthousiasme.

#### **42 - Lumière de Bethléem**

Geneviève Palvadeau et Jean-Pierre Neveur indiquent qu'ils ont porté la lumière de Bethléem chez les habitants (80 visites) à Ars et Saint-Clément. Ils ont été très bien accueillis et souhaitent renouveler l'opération l'an prochain.

***Le Père Samoride demande qu'un bilan complet soit fait pour 2021.***